

PV206 CD16

PV du Comité de Direction du District de l'Yonne de Football

30 avril 2026

Présidence : M. CAILLIET Christophe

Présents : Mmes BOLLEA Catherine, FONTAINE Catherine, SOUSTELLE Christine, VIÉ Florence, MM. AMARAL Dominique, FRAPPIN Yohann, MALDOU Adil, TRINQUESSE Jean-Louis.

Excusés : Mmes BRUNET Florence, ROBERT Aurélie, MM. MOREL Stéphane, PLEUX Cédric, SABATIER Patrick, TALLANDIER Thomas, ROULIER Fabien (CTD PPF).

Invités : Mme FRANQUEMBERGUE Floriane (secrétaire administrative), MM. BILLOTTE Bruno (CTD DAP 89), PERLIN Guillaume (éducateur sportif),

Début de séance à : 19h15

Mme FRANQUEMBERGUE Floriane est désignée secrétaire de séance.

Carnet de Famille

Le Comité adresse ses sincères condoléances à la famille de :

- Alexandre CORNELIS RIGOUT, joueur d'Héry,
- Enzo FERNANDES RAPPENEAU, joueur du Stade Auxerrois,
- Claude MEUNIER, ancien président du Mont St Sulpice,
- Michel BILLARD, ancien dirigeant de l'AJ Auxerre,
- Jean-Pierre ESCALLETES, ancien président de la FFF.
- Sylvain ROBINEAU, ancien dirigeant de Courson,
- Richard BOBENRIETH, membre de la commission de discipline, pour le décès de sa maman.
- Christian COQUELET, ancien dirigeant de l'AJ Auxerre,

Le Comité adresse ses félicitations à :

- Thomas TALLANDIER, pour la naissance de son fils Gabin.

Remerciements

Le Comité de Direction remercie les communes et les clubs qui, par le prêt des installations sportives, permettent au District d'assurer ses missions sur l'ensemble du territoire icaunais.

Un remerciement particulier est adressé au RC Auxerre (rugby) qui a mis à disposition du District ses installations le 18 avril dernier et auquel nous adressons nos vœux de pleine réussite sportive pour cette fin de saison.

1. Adoption des Procès-verbaux

- Adoption du PV 161 CD 14 du Comité de Direction du 26/02/2026 : aucune remarque n'étant formulée, le PV est adopté à l'unanimité.
- Adoption du PV 197 CD 15 du Bureau du Comité de Direction du 18/03/2026 : Le Président revient sur cette réunion de Bureau et les éléments importants validés le 18 mars dernier pour l'organisation future du District. Aucune remarque n'étant formulée, le PV est adopté à l'unanimité.

2. Communications du Président

a) Festival U13

Le Président et le Comité de Direction félicitent les clubs finalistes du Festival U13 et adressent leurs vœux de réussite aux clubs de l'AJ AUXERRE (filles et garçons) et de l'US JOIGNY (garçons), pour la finale régionale qui se déroulera le 3 mai à DIJON. Le Président tient à préciser que ce Festival U13 fut une belle réussite sur le plan organisationnel mais surtout sur le comportement des équipes finalistes, leur encadrement et leurs soutiens. Les supporters de Champs sur Yonne, Coulanges la Vineuse et Mont St Sulpice ont vu leur implication festive récompensée par des places offertes pour la rencontre internationale féminine France – Pays Bas au stade Abbé Deschamps.

Le Comité de Direction remercie les bénévoles du Stade Auxerrois pour leur implication dans la réussite de cet événement.

b) Point d'étape sur les licenciés

Le nombre de licenciés s'élève à 11 574 à ce jour contre 11 897 la saison dernière, soit une légère diminution de 2,7 % (- 3,1% en Ligue BFC et - 2,4% pour l'ensemble de la FFF).

c) Soirée des Champions

Afin de récompenser les clubs icaunais, une nouvelle soirée des Champions sera programmée le mardi 30 juin. Celle-ci se déroulera à Malay le Grand.

d) Assemblée Générale le 30 juin

Comme chaque saison, une partie de la Soirée des Champions sera consacrée à une AG afin d'évoquer quelques adaptations réglementaires. Les clubs sont invités à formuler leurs vœux avant le 30 mai selon les modalités prévues à l'article 6.8 de l'Annuaire du District (règlement intérieur).

e) Campagne des licences 2025/2026

En lien avec les services de la Ligue, les clubs seront invités à une réunion d'information concernant la campagne des licences qui s'ouvrira début juin. Celle-ci se tiendra le 20 mai à 18h30 (webinaire).

Lien d'inscription :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeJ_f_U13G_Wzoel5JD5aq48Xyva9yk4d8u6-WgcgOeOKEBmQ/viewform

f) Matchs internationaux à Auxerre

Le Président fait un retour sur les deux matchs des équipes de France à Auxerre :

- Équipe de France Espoirs, lundi 30 mars à 19h : France-Islande (match de qualification à l'Euro U21 2027 en Albanie et Serbie)
- Équipe de France Féminine, samedi 18 avril à 21h10 : France-Pays-Bas (match de qualification à la Coupe du Monde 2027 au Brésil)

g) Attestation Fédérale « pratique féminine » le 18/04/2026

En lien avec l'IR2F, une formation fédérale portant sur la pratique féminine a été proposée le samedi 18 avril sur les installations sportives du RC Auxerre (rugby), en proximité immédiate avec le stade Abbé Dechamps. Les 37 participant.e.s ont ensuite été invité(e)s à la rencontre de l'équipe de France Féminine, où elles ont pu recueillir les interventions d'Élisabeth BOUGEARD-TOURNON (responsable du patrimoine et de l'histoire du football au féminin à la FFF), Pascale ÉVAIN (élue au COMEX FFF et membre de la commission de l'engagement) et Philippe DIALLO (président de la FFF). Le Président et les membres du Comité de Direction félicitent celles et ceux ayant contribué à cette belle animation et les remercie pour la maîtrise organisationnelle.

h) Groupes WhatsApp

Lors de sa réunion du 26 février dernier, le Comité de Direction, soucieux d'accentuer sa mission de service aux clubs, propose de faciliter la circulation de l'information auprès des bénévoles de clubs en lançant une communauté WhatsApp.

Les informations utiles seront véhiculées à l'intérieur de groupes spécialement conçus pour les personnes ressources référencées !

Exclusivement dédiée aux bénévoles des clubs, cette communauté WhatsApp leur permettra de bénéficier en exclusivité des informations qui les concernent. Et cela, grâce à la mise à disposition de groupes proposés en relation avec leur fonction ou en lien avec les différentes missions qu'ils exercent au sein de leur club.

i) Tirons un trait sur la violence

Le Président présente la saison 2 de l'opération "Tirons un trait sur les violences".

En 2025, reprenant une idée originale venant de Belgique, 5 Ligues, 38 districts et plus de 300 clubs et/ou acteurs de football avaient décidé de se mobiliser dans le cadre de cette opération afin de lutter contre les incivilités et violences.

Nouveauté pour l'édition 2026 : l'implication d'autres disciplines sportives et de nouvelles personnalités du monde sportif elles aussi impliquées dans la lutte contre les violences !

Des CROS et CDOS s'engagent totalement dans cette action pour relayer auprès de leurs structures, tout comme plusieurs syndicats sportifs (UNFP, SAFE, FNASS ...) et bien d'autres acteurs du sport.

Le principe : un geste simple et fédérateur.

Chaque acteur et actrice du sport – joueur(se), éducateur(trice), arbitre, dirigeant(e) ou spectateur(trice) – est invité(e) à matérialiser son engagement en traçant un trait rouge sur la joue et ainsi exprimer son souhait de contribuer à un sport apaisé.

Les dates : du 1er au 31 mai 2026

Une longue période riche en événements sportifs divers (tournois, phases finales, fins de championnats, meetings...) qui permet de faire passer un message symbolique simple et puissant en tirant tous ensemble un trait rouge sur la violence !

L'objectif : Un engagement collectif et/ou individuel

Ce sont les acteurs et actrices du sport qui s'approprient la démarche et deviennent par leur engagement, leur action les ambassadeurs et ambassadrices de la lutte contre les violences

Plus qu'une campagne de communication, il s'agit d'une véritable campagne d'engagement.

GESTE SIMPLE - MESSAGE CLAIR - IMPACT COLLECTIF



Le District a participé à la Saison 1 et participera à la Saison 2.

Une communication sera faite auprès des clubs pour les inciter à participer sur un week-end, une manifestation ou sur l'ensemble du mois. Le Comité de Direction décide de récompenser les clubs ayant mis en place les meilleures actions.

j) Projet club

Le Président, Bruno BILLOTTE et Guillaume PERLIN présentent le Projet Club.

Les membres du Comité de Direction sont sollicités sur cet accompagnement auprès des clubs et le listing des personnes devant se former à cet accompagnement sera transmis au secrétaire général pour le 11 mai.

k) Challenge de la convivialité

Le Comité de Direction déplore que trop d'équipes ne respectent pas les règles, pourtant très souples, de ce Challenge. Un cahier des charges sera édité pour la saison prochaine et les équipes ne seront intégrées au Challenge qu'en respectant celui-ci.

Une réunion de présentation de la saison sera proposée à la mi-septembre.

l) Nouvelles offres de pratiques

Bruno BILLOTTE présente les différentes pratiques proposées actuellement dans le département ainsi que des idées d'évolution. Les conditions de participation sont rappelées pour les différentes catégories. Le Comité de Direction est amené à réfléchir aux propositions qui seront par la suite présentées aux clubs.

m) Informations relatives à de nouveaux clubs

Le Président informe le Comité de la demande de 4 nouveaux clubs souhaitant s'affilier et/ou réintégrer le District. Un accompagnement sera fait auprès de ces 4 clubs pour faire aboutir leur projet et les intégrer au District dans leurs pratiques respectives.

3. Exécution du Budget et suivi des Finances du District de l'Yonne de Football

a) Les clubs non en règle financièrement

Rappel: En application de l'Annuaire du District de l'Yonne de Football 6.7 article 44 du Règlement intérieur, *en cas de non-paiement à la suite de deux rappels par voie électronique effectués, des pénalités sont applicables selon les règles suivantes :*

- *10% de pénalités sur le montant restant dû (envoi d'un courriel au club) ;*
- *20% de pénalités si la régularisation n'est pas intervenue dans les 30 jours (envoi d'un courriel avec AR au club) ;*
- *Si non régularisation dans les 10 jours à réception du courriel, saisie du dossier par le bureau ou le conseil d'administration qui prononcera des sanctions administratives telles que prononcées par la FFF dans l'article 200 des RG.*

La sanction s'appliquera à toutes les équipes du club.

Le Comité de Direction renouvelle à l'unanimité la somme limite de 500€.

A ce jour, aucun club icaunais n'est impacté par ces pénalités.

b) Feuilles de match et/ou plateaux manquantes

Le Comité de Direction amende les clubs n'ayant pas retourné les feuilles de plateaux et/ou feuilles de présences (amende 5.25 / 30 €) mentionnés dans l'[ANNEXE 1](#).

c) Suivi du Budget

Le Trésorier fait le point sur l'état d'avancement du budget 2025/2026.

d) Amendes

- Mail du club d'ANDRYES, concernant l'amende relative au non-envoi d'une feuille de match. Le Comité de Direction, au vu des éléments fournis par le club et après vérification, demande au secrétariat en charge de la comptabilité d'annuler l'amende 13.4 de 30€ relative au PV177 SP48.
- Mail du club d'ASQUINS MONTILLOT, concernant l'amende relative au non-envoi d'une feuille de match. Le Comité de Direction, au vu des éléments fournis par le club et après vérification, demande au secrétariat en charge de la comptabilité d'annuler l'amende 13.4 de 30€ relative au PV177 SP48.
- Mail du club de SENS FP concernant les amendes relatives aux absences non excusées de deux joueuses à un rassemblement PPF. Le Comité de Direction, au vu des éléments fournis maintient les amendes 15.3 pour un montant de 200 € relatives au PV du Bureau du Comité PV 161 CD 14 en date du 26 février 2026.
- Mail du club de SERGINES, suite au PV de la commission de discipline PV 174 Disc29 en date du 19 mars 2026 concernant l'amende relative au non-envoi de document demandé par la commission infligée au club de Pont. Le Comité de Direction, au vu des éléments fournis annule l'amende pour le club de Pont et l'inflige au club de Sergines.

e) Absences PPF

Le Comité de Direction, en lien avec la commission technique, amende les clubs suivants ([ANNEXE 2](#)) pour absences non excusées.

f) Contrats d'Objectifs District-clubs

Le Comité de Direction précise que les montants concernant les contrats d'objectifs District-clubs 25/26 seront validés à la mi-juin, pour un règlement sur les comptes des clubs au 30 juin prochain.

L'ensemble des informations sur ces derniers seront présentés lors de la Soirée des Champions du 30 juin prochain.

4. Rapports des commissions

Commission Technique

- Festival U11 : Une présentation de la journée est faite par Bruno. Le tirage au sort a été effectué au magasin E. LECLERC de Tonnerre ce mardi 28 avril.
- Fête des débutants à Appoigny : présentation de l'organisation de la journée
- Finales des Coupes de l'Yonne : présentation de l'organisation de la journée

Des membres du Comité de Direction sont sollicités pour représenter le District en l'absence du Président lors du Festival U11 et de la JND.

Sur proposition de la Commission Technique, le Comité de Direction valide à l'unanimité l'intégration de Mme Mélanie BIRON au sein de la commission (et plus spécifiquement sur le dossier « Foot en Marchant »).

Commission Départementale d'Arbitrage

- Mise en place d'une reconnaissance institutionnelle de la longévité des arbitres

Le Président informe le Comité de Direction que la Commission Fédérale de l'Arbitrage et la Direction de l'Arbitrage mettent en place un dispositif national de reconnaissance institutionnelle de la longévité des arbitres. Ce dispositif déployé pour la saison 2025-2026 ne concerne pas les arbitres de l'Yonne, pour le moment. Celui-ci sera sûrement étendu pour les saisons suivantes.

- Règlement Intérieur

Adil MALDOU et Yohann FRAPPIN présentent les modifications du RI travaillées et validées en CDA. Le Comité de Direction adopte à l'unanimité cette proposition de RI de la CDA.

5. Informations diverses

Dates des prochaines réunions du Comité de Direction :

- ✓ Mardi 9 juin 2026

Séance levée à : 22h00

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. »

Le Président
Christophe CAILLIET

La secrétaire de séance
Floriane FRANQUENBERGUE